

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V. 187** Vœu relatif aux suppressions de postes au Lycée Voltaire.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant le vœu relatif à la dotation horaire globale et aux suppressions de postes des établissements d'enseignement secondaire à Paris adopté à l'initiative du groupe Communiste lors du Conseil de Paris de février 2019 ;

Considérant le vœu relatif aux suppressions de postes au Lycée Voltaire adopté par le Conseil du 11e arrondissement le 18 mars 2019 à l'initiative des élu·e·s Communistes de l'arrondissement ;

Considérant l'annonce par le Rectorat de la suppression de 8,5 postes d'enseignement au lycée Voltaire pour un total de 70 postes supprimés sur l'ensemble des lycées parisiens ;

Considérant que cela fait suite au choix du Rectorat de supprimer 4 classes d'enseignement alors même que 5 classes avaient été fermées l'an passé ;

Considérant que cela représente la baisse de la DHG la plus massive sur toute l'Académie de Paris dans la mesure où les suppressions de postes à Voltaire représentent 12 % de l'ensemble des suppressions sur tous les lycées parisiens, alors que le Lycée Voltaire ne représente que 2 % des effectifs ;

Considérant que le Lycée Voltaire accueille une population scolaire fragile, la part des élèves du Lycée Voltaire issus des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées étant supérieure de 25 points à la moyenne académique ;

Considérant que cette politique de suppression massive de postes a pour conséquence de dégrader les conditions de travail et d'apprentissage des élèves du Lycée ;

Considérant que ces mesures semblent montrer que le lycée Voltaire est une variable d'ajustement du Rectorat à l'échelle de l'académie entière et que cela nuit à la stabilité des équipes, à la construction dans la durée des projets d'enseignement et à la sérénité de la communauté éducative et donc in fine à la réussite scolaire de leurs élèves ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Jean-Noël Aqua, et des élu·e·s du groupe Communiste-Front de Gauche, au nom de l'exécutif,

Emettent le vœu que :

- la Ville de Paris demande au Rectorat de revoir les suppressions de postes envisagées et la structure de classe de première et de terminale pour l'année prochaine au Lycée Voltaire et maintenir tous les enseignements disciplinaires et le rétablissement de la structure classe de première et terminale.